



11. rue St Martin 75004 PARIS
38. rue Lecocq 62100 CALAIS

contact@fautquonsactive.com

www.fautquonsactive.com

Paris, le 4 décembre 2007

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, je me bats depuis plusieurs années, avec les bénévoles de mon association Faut qu'on s'active !, pour faire avancer le débat sur la fin de vie voulu par mon fils.

L'histoire de Vincent a soulevé une émotion extraordinaire dans le pays, car elle résonne dans le cœur de nombreuses mamans et de familles qui ne veulent pas vivre ou revivre l'expérience de la « mort sale ». Le téléfilm diffusé sur TF1 le 3 décembre a encore montré la ferveur de millions de français sur un sujet encore largement tabou.

Je ne m'inscris dans aucune démarche militante, et ne souhaite imposer aucun choix à quiconque, car chaque situation est particulière. Je ne demande pas la légalisation de l'euthanasie, encore moins du suicide assisté. Mais la réalité de l'euthanasie clandestine et le caractère incomplet, voire les conséquences parfois tragiques, de la loi Leonetti du 22 avril 2005 sur le « laisser mourir » rendent nécessaire et urgente une nouvelle intervention du législateur. Je propose de dépenaliser dans certains cas extrêmes une « exception d'euthanasie » lorsque le patient en a clairement exprimé la volonté, comme ce fut le cas de mon fils. Je demande parallèlement le développement des soins palliatifs, qui restent peu accessibles en France pour ceux qui souhaitent en bénéficier.

La démarche pragmatique proposée avec mon association, qui permet de dépasser l'opposition stérile entre partisans de la vie à tout prix et militants de la mort choisie, a déjà reçu le soutien de 350.000 citoyens, dont beaucoup de personnalités d'horizons différents, qui ont paraphé la « loi Vincent Humbert ». De nombreux parlementaires l'ont déjà signée, et une prise de position de votre part permettrait sans aucun doute de trouver une majorité pour la voter.

J'aimerais pouvoir vous rencontrer, comme j'ai pu le faire avec l'ancien Président de la République, pour vous convaincre de répondre à l'attente d'une immense majorité de français qui souhaitent une évolution de la législation.

Ce serait également pour moi et mon association l'occasion d'évoquer mon projet de Fondation pour l'accueil des familles de malades en long séjour à l'hôpital, car j'ai vécu le désarroi terrible de nombreuses mamans empêchées d'accompagner un proche comme j'ai pu le faire moi-même, et la solitude de certains malades comme abandonnés par l'amour.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma respectueuse considération.

Marie HUMBERT

Monsieur Nicolas SARKOZY
Président de la République